matériel nécessaire à l'organisation de transports routiers qui pourraient, dans une certaine mesure et en cas de nécessité, remplacer les transports par rail. Entre temps, la politique de la Division a été de stocker le plus de marchandises possible en Suisse, pour ne pas être prise au dépourvu, dans le cas où tout arrivage serait interrompu. En outre, la Division des secours étudie, en ce moment, la création de réserves au Portugal et en Espagne, aux fins de créer, aussi près que possible des centres de distribution, des stocks de marchandises qui pourraient être acheminées vers les camps, au moment du rétablissement des communications.

Le Service télégraphique, du Comité international de la Croix-Rouge

Au cours de la première année de guerre, le nombre des télégrammes ne dépassait guère une moyenne de 60 à 80 par jour ; mais cette moyenne s'accrut considérablement : en avril 1943, 300 à 400 télégrammes furent reçus quotidiennement, et 250, envoyés ; les totaux les plus élevés furent atteints au mois de janvier de la même année : par suite d'un transit exceptionnel avec l'Afrique du Nord, l'on enregistra jusqu'à 5600 télégrammes le 25 janvier 1943 ; la moyenne de plusieurs semaines fut de 3500 et le total pour le mois de janvier 1943 de 38.700.

Le Service comprend un personnel de six collaborateurs, répartis dans les trois sections que voici : télégrammes reçus, télégrammes expédiés, comptabilité. — Chacun des télégrammes à envoyer est remis au Service en quatre exemplaires, dont l'un, qui sert à calculer la taxe, devient, de ce fait, une pièce comptable. De septembre 1939 à fin juin 1944, le montant des taxes qu'a payées le Comité international a été de 2.287.237,20 francs suisses, sans compter les télégrammes payables à destination, lesquels peuvent être évalués 150.000 à 200.000 francs. Les télégrammes reçus pendant la même période ont été au nombre de 205.234, et les télégrammes expédiés 107.423. Les télégrammes que les principaux Services nationaux de l'Agence

ont, soit reçus, soit expédiés, contiennent fréquemment de 15.000 à 20.000 mots.

Le terme de télégramme ne correspond à la réalité que dans une faible mesure ; en effet, au cours de la guerre, les belligérants ont coupé la plupart des câbles transatlantiques, et, dans la majorité des cas, les communications se font par radiodiffusion.

« Radio-Suisse », qui reçoit et envoie pratiquement toutes les communications radiotélégraphiques, possède deux centres de réception et de diffusion : Berne et Genève (Berne étant, en même temps, le siège de la direction de Radio-Suisse).

Le centre de Berne possède à Munchenbuchsee les appareils et antennes de transmission (émissions), et à Riedern ceux de réception.

Pour Genève, c'est Prangins qui émet, et Colovrex qui reçoit, le tout étant commandé par le Bureau Radio-Suisse de Genève (Poste du Stand). Les antennes pour l'Europe utilisent des ondes moyennes, 120 m., et pour les pays d'outre-mer des ondes courtes, 40-60 m.

Berne travaille avec les stations européennes de Londres, Lisbonne, Madrid, Moscou, Ankara, Copenhague, Stockholm, et avec New-York, aux Etats-Unis d'Amérique.

Genève, en revanche, est en communication directe avec les stations de Buenos-Aires, Rio-de-Janeiro, Tokio, Shanghaï, Chengtu, Bangkok, Beyrouth et le Caire.

Les télégrammes du Maroc, de l'Algérie et de l'Afrique du Nord ont longtemps suivi la voie Gibraltar-Londres-Berne. Depuis le grand trafic qui se fait entre ces pays et le Comité international de la Croix-Rouge, il existe une antenne Tanger-Berne, et même, depuis peu, une antenne Tanger-Genève.

Toutes les liaisons d'outre-mer sont effectuées sur ondes courtes et antennes dirigées.

Les télégrammes consignés au bureau du télégraphe parviennent au Service de distribution de Radio-Suisse (Check), qui les répartit sur les différents circuits selon leur destination.

Chaque télégramme est alors muni d'un numéro de transmission et prend place sur le clavier d'un perforateur.

Le radiotélégraphiste tape le message sur un clavier semblable à celui d'une machine à écrire ; de cet appareil sort alors une bande perforée de petits trous représentant les diverses combinaisons du code morse ; cette bande est introduite dans le transmetteur automatique proprement dit, et les signaux sont envoyés dans l'antenne par l'entremise des appareils d'émission ; la vitesse de transmission varie suivant les conditions atmosphériques, lesquelles favorisent ou limitent la propagation des ondes hertziennes. Les signaux transmis par l'antenne sont reçus à destination sur un appareil appelé ondulateur. Ce dernier est composé d'une bobine soumise aux fluctuations d'un électro-aimant ; cette bobine commande un crayon qui imprime les signaux reçus sur une bande de papier, se déroulant régulièrement.

Lorsque les conditions de réception sont particulièrement bonnes, l'enregistrement des signaux se fait sur une bande perforée, qui est ensuite traduite directement par le traducteur imprimeur Creed. Plus les conditions atmosphériques sont favorables, plus rapides sont les émissions et les transmissions de radiogrammes.

Les bandes reçues à l'ondulateur sont traduites par le télégraphiste sur la formule « Radiogramme », puis le message est remis, sous enveloppe, au destinataire.

Le processus est assez simple ; cependant, il est soumis à des contingences atmosphériques (fading, orages magnétiques, etc.), qui compliquent, parfois, singulièrement son développement normal.

Les ondes courtes dirigées, telles qu'elles sont actuellement appliquées, permettent une grande vitesse, tant dans la transmission des radiogrammes que dans leur réception (environ 100 à 120 mots à la minute). Le gros trafic actuel est ainsi normalement assuré avec tous les pays qui sont reliés radiotélégraphiquement avec la Suisse.